



Début de négociations

Le 19 Juillet 2018 ont débuté les négociations d'accompagnement pour les salariés de l'AERM concernés par le déménagement à La Marseillaise.

■ Nos premières demandes

Allongements des temps de trajets et organisation du travail

- Calcul au réel (mesure salarié/direction) si désaccord avec l'outil Voyageur
- Prise en compte du temps supplémentaire si stationnement à Saint Mauront (temps de travail ou temps de trajet ?)
- Attention à porter sur les possibilités de télétravail tout en veillant aux collectifs de travail

Parkings motos

- Avoir un parking sécurisé (en dehors de la voie public), avec prise en charge des frais de stationnement par l'entreprise

Frais induits

- Prise en charge des frais de transport supplémentaires à l'existant
- Modifications de la garde d'enfants à prendre en charge

Salariés installés à Aix

- Sur la base du volontariat, les salariés en résidence administrative Marseille mais installés à Aix Ensoleillée doivent pouvoir choisir de rester à Aix

■ Premières avancées

Certaines de nos demandes ont été ou commencent à être entendues : le mode de calcul des allongements de temps de trajet au cas par cas en particulier, le principe de parkings motos sécurisés (et à la charge de l'employeur), le libre choix pour les salariés d'Aix sont en bonne voie. Il reste à définir les modalités.

Le dossier a été présenté en consultation au CE le 26 juillet. En CHSCT la veille, sur notre proposition, il a été convenu qu'un protocole serait établi avec le Service de Santé au Travail afin qu'un suivi d'impact sur les conditions de travail soit réalisé après installation et à intervalles réguliers afin d'apporter d'autres corrections en cas de nécessité.

Rappelons que cette installation est prévue pour 5 ou 6 ans au bout desquels un retour sur Newdelec est prévu.

■ La suite ?

Les mouvements de déménagement sur Marseille sont multiples et concernent les salariés d'autres unités. La CFE-CGC a demandé que les autres périmètres soient pris en compte afin de garantir le maximum d'équité entre tous les salariés du secteur et pour éviter trop de particularismes. Les discussions reprendront en septembre.

En attendant, vos interlocuteurs CFE-CGC sont à l'écoute de vos demandes et de vos idées.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre

 facebook.com/cfecgc.orange

 twitter.com/CFECCGOrange



Vos correspondants CFE-CGC

Ghislain Villet - 06 85 82 88 60

Stéphane Mouradian - 06 77 94 44 62

Anne Mestre – 06 87 81 42 12

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG